

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 12836
Numéro SIREN : 453 442 659
Nom ou dénomination : SOFIDEM & Associes

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt 30397

SOFIDEM & Associés
Société par Actions Simplifiée
au capital de 195.450 euros
Siège social : 12, avenue de l'Opéra
75001 PARIS
453 442 659 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le deux février, à 9h,

Les associés de la Société SOFIDEM & Associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président, Monsieur Philippe NOURY :

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

La Société EXPERTISE CAPITAL DEVELOPPEMENT, commissaire aux comptes, convoquée par lettre remise en main propre en date du 16 janvier 2023, est absente et excusée.

Monsieur Philippe NOURY préside la séance en sa qualité de Président.

Messieurs Marc CHEMINEAU et François LE SPEGAGNE présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Sami LOUEDEC est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent l'intégralité des actions composant le capital social, et, qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;
- la lettre de démission de Monsieur Jean-Marc TIBALDI de ses fonctions de Directeur général ;
- le texte des projets de résolutions qui sera soumis à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Jean-Marc TIBALDI de ses fonctions de Directeur général à effet rétroactif au 30 décembre 2022 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport, puis il expose les motifs des projets de résolutions présentés.

nw F.S. S2 nc

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Jean-Marc TIBALDI prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc TIBALDI de sa fonction de Directeur général à **effet rétroactif au 30 décembre 2022** et décide de ne pas le remplacer.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

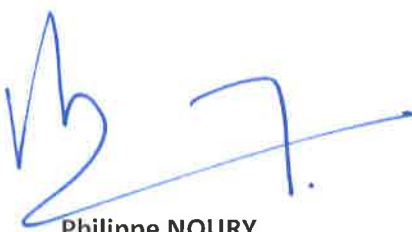
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.



Philippe NOURY
Président de l'assemblée



Sami LOUEDEC
Secrétaire



François LE SPEGAGNE
Scrutateur



Marc CHEMINEAU
Scrutateur